

Les mesures expliquées ci-dessous sont valables jusqu'au nouvel ordre.

Préambule

Nous ne pouvons pas parler de reprise normale. Il s'agit pour une partie des adhérents de l'association de pouvoir, dans le respect strict des mesures sanitaires, avoir la possibilité de reprendre partiellement une activité aquatique.

D'une manière générale, voici un rappel des gestes barrières :



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



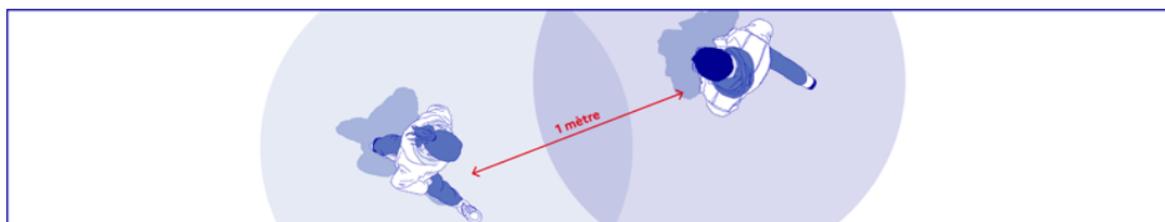
Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

La distance physique



Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres.

Dans le protocole ci-après, nous détaillerons les gestes barrières spécifiques à une reprise d'activité aquatique.

Avant d'entrer dans les vestiaires et de commencer la séance, l'entraîneur prendra un temps avec les nageurs pour expliquer les mesures et gestes barrières.

Les créneaux disponibles pour les clubs sont : du lundi au vendredi de 7h à 8h30 et de 20h30 à 22h00 (sauf mercredi soir)

En cas de non-respect strict de ces mesures, le nageur se verra refuser l'entrée.

Plan d'accès



Accueil - changement

L'entraîneur, muni d'un masque « barrière » ou d'une visière, accueillera les nageurs dans le hall d'entrée de Glisseo. Les accompagnants ne pourront pas entrer dans l'enceinte de Glisseo. L'entraîneur expliquera les mesures de prévention et les gestes barrières et veillera à ce que chacun respecte ses consignes. Le nageur devra lui aussi porter un masque « barrière » en dehors des zones humides (zone humide = bords de bassin, douches, sanitaires).

L'instruction n°DS/DS2/2020/93 en date du 8 juin 2020 relative à la reprise progressive et adaptée aux risques liés à l'épidémie de Covid-19 de la pratique des activités physiques et sportives, interdisant pour le moment l'accès aux vestiaires collectifs, seuls les vestiaires individuels nous sont accessibles.

Les nageurs auront pris leurs dispositions avant l'entraînement pour réduire leur temps dans les vestiaires au strict minimum.

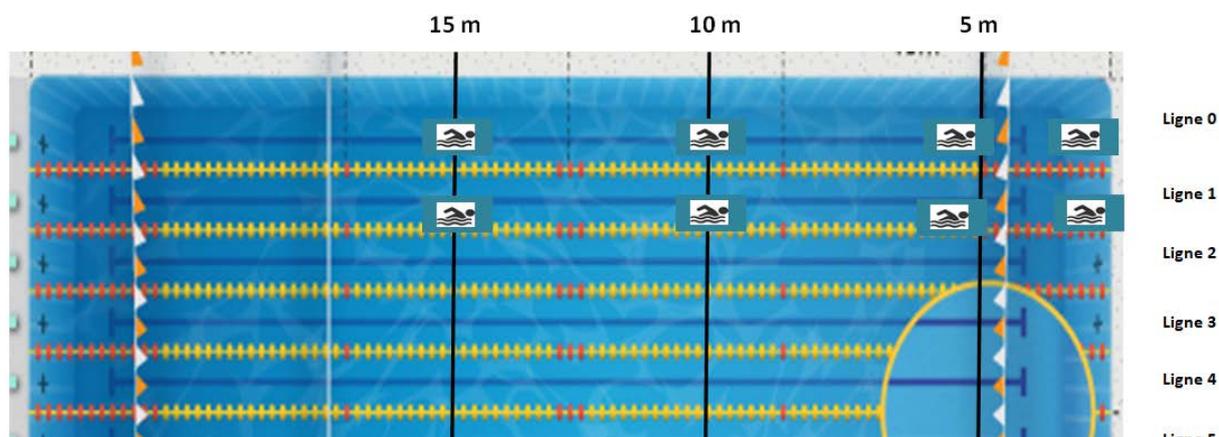
Entraînement

Avant l'entrée dans l'eau, l'entraîneur veillera à ce que chaque nageur prenne obligatoirement une douche savonnée. 4 nageurs maximum seront autorisés dans chaque ligne d'eau.

Dans le bassin, comme en dehors du bassin, chaque nageur devra respecter des distances de sécurité sanitaire (1 personne/4 m² et 1m de distance entre 2 personnes)

Chaque nageur devra apporter son propre matériel pédagogique qui ne pourra être entreposé dans la pièce prévue normalement à cet effet. Ce matériel ne peut être prêté entre nageur. Il en est de même avec sa bouteille d'eau.

D'une manière générale, lors des phases dites « statiques » (récupération, prises des informations de l'entraîneur,...), un espace personnel de 4 m² (1m minimum entre chaque nageur) doit être respecté dans les bassins et sur les bords de bassins. Les entraîneurs veilleront à ce qu'aucun regroupement ne se fasse aux murs. Les départs des séries s'effectuent en décalées. Par conséquent, lors d'une phase de repos entre chaque série, les nageurs se disposeront ainsi et sur la droite de la ligne d'eau :



Si un nageur « oublie » de s'arrêter, il doit obligatoirement continuer de nager afin de reprendre sa place initialement prévue.

Tout contact est interdit, ainsi :

- Pour la natation artistique : les ballets sont interdits
- Pour le Water-polo : les matchs sont interdits mais la transmission du ballon en milieu aquatique chloré est en revanche réputée sans risque et reste possible, des exercices de passes et de tirs peuvent donc avoir lieu.

Si un nageur veut aller aux toilettes, l'entraîneur mettra à disposition de ce nageur un spray virucide (norme EN 14476). Le nageur, une fois terminé, devra désinfecter à l'aide de ce virucide, la lunette des toilettes ainsi que les poignées de porte et la chasse d'eau. Utilisation du spray virucide : mettre du produit sur du papier toilette puis désinfecter la surface (ne pas projeter le produit directement sur la surface). Avant de retourner à l'entraînement, le nageur devra se laver les mains au savon puis rendre le spray à l'entraîneur.

DÉPART

A la fin de la séance d'entraînement, les nageurs veilleront à rapporter leur matériel personnel. L'entraîneur désinfectera tout matériel qu'il aura utilisé (tableau, feutre,...).

La douche n'est pas obligatoire, mais si les nageurs souhaitent la prendre, la séance sera diminuée du temps nécessaire pour le groupe.

L'organisation du rhabillage est la même que pour l'habillage.

Après comptage, l'entraîneur accompagne l'intégralité du groupe à la porte de sortie. Chaque personne devra porter un masque type barrière. L'entraîneur fournira alors à Glisseo le nombre de nageurs présents soit directement au personnel d'accueil de Glisseo, soit par mail à info@glisseo.com. Pour les nageurs pris en charge par un tiers, la personne venant véhiculer le nageur doit attendre à l'extérieur du complexe Glisséo, devant la porte de sortie.